



**Direction de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale de MAYOTTE**

Pôle Jeunesse et Sports

NOTE D'ORIENTATION - Appel à projets 2018

« Mobilité locale, régionale et européenne »

FINALITE : Encourager la jeunesse à l'acquisition de l'autonomie et d'une ouverture sur le monde

La mobilité doit s'entendre dans ses différentes formes : sociale, géographique, européenne et internationale. Elle se rapporte non seulement à la mixité sociale au sein des territoires, mais également à la mobilité des jeunes en dehors de leur « territoire », du sens le plus étroit (quartiers, villages...), comme au sens plus large (région), à l'échelle nationale comme européenne et internationale (programmes d'échanges, chantiers internationaux etc.).

L'objectif est d'accompagner les jeunes dans un processus visant à lever les freins à la mobilité, en leur permettant de réaliser un projet d'échange, d'action solidaire dans un pays de la zone OI ou en Europe.

Objectifs :

- Développer le réflexe à la mobilité à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire ;
- Encourager le décroisement des jeunes et la prise d'autonomie ;
- Favoriser l'insertion professionnelle et développer les compétences ;
- Renforcer le savoir-être et l'estime de soi ;
- Favoriser les échanges et les rencontres ;
- Accompagner la mise en œuvre d'un projet ;
- Favoriser les valeurs de tolérance, de respect et de solidarité ;

Les projets déposés devront se décliner de manière opérationnelle et se dérouler en 2018.

Ils mentionneront les dates et périodes précises des actions, le territoire ciblé, le public visé, les partenariats financiers mis en place, les moyens matériels et humains mobilisés, les ressources et partenaires extérieurs sollicités, le budget prévisionnel détaillé, les devis éventuels.

Conditions d'éligibilité :

- **Tout projet ayant bénéficié d'un soutien financier de la DJSCS en 2017 devra fournir un bilan détaillé de l'action ;**
- Fournir le dossier [CERFA](#) n°12156*05 complet ;
- Joindre les statuts de l'association pour une première demande.

Date limite de dépôt des projets : 15 Avril 2018

Toute demande de subvention doit faire l'objet au préalable d'une rencontre avec un conseiller technique et pédagogique de la DJSCS en priorité durant la période du 26 mars 2018 au 6 avril 2018.

Dossier suivi par : Marie-Claire LOMBARD-DONNET

marie-claire.lombard-donnet@drjscs.gouv.fr

Tel : 0269 61 82 03